



Mettre en valeur un fonds versé :
l'exposition *La Guerre des moutons* et le fonds de la
Bergerie nationale

Journée des opérateurs, 2022



Ministère
Culture

**ARCHIVES
NATIONALES**







27 m

2



Béliers âgés de 27 mois (134^e G^{on}) Rambouillet

Archives de la Bergerie nationale de Rambouillet (1786-2007)

Répertoire numérique détaillé du versement 20160285

Etabli par Patricia Da Costa, chargée d'études documentaires, Maiwenn Goulian, stagiaire, Nina Laizé, attachée de conservation, Henri Pinoteau, conservateur du patrimoine, Clément Tisseyre, stagiaire, sous la direction de Henri Pinoteau.

Première édition électronique

Archives nationales (France)

Pierrefitte-sur-Seine

2019





Age 15 mois

N^o 766

136^e Génération

Laine II mois

90 80 70 60 50 40 30 20 10 0 10 20 30 40 50 60 70 80 90

90
80
70
60
40
30
20
10



BERGERIE INTERNATIONALE DE MONTBOUILLET (S. et O) FRANCE

Etat des Manufactures de Draperie Et autres etoffes de Laine

fabriquées dans l'étendue de l'inspection de la Généralité de Rouen

Liex ou fabrique	Noms ou Etoffe	Echantillons	Matiere qui s'emploie dans la fabrique de l'Etoffe	Price Commun de Matiere	Longueur ou Etoffe	Largueur ou Etoffe	Price ou l'Etoffe L'ou-ance	Matiere bailleur ou frange L'ou-ance de l'Etoffe	Matiere ou l'ou-ance L'ou-ance	Nombre ou fabrique	Price ou l'Etoffe fabrique
	Draps ou l'ou-ance		La Laine dans les Manufactures de Rouen	La Laine ou l'ou-ance dans le Bureau de Rouen	22 aunes	5 1/2	14 10				2707
	Draps ou l'ou-ance		La Laine dans les Manufactures de Rouen	La Laine ou l'ou-ance dans le Bureau de Rouen	21 aunes	9 1/2	17 10	100	9	50	100
Elbeuf	Draps ou l'ou-ance		La Laine dans les Manufactures de Rouen	La Laine ou l'ou-ance dans le Bureau de Rouen	25 aunes	9 1/2	15 10				13
	Manufactures de Rouen		La Laine dans les Manufactures de Rouen	La Laine ou l'ou-ance dans le Bureau de Rouen	1 1/2	9 1/2	14 10	6	0		104
	Manufactures de Rouen		La Laine dans les Manufactures de Rouen	La Laine ou l'ou-ance dans le Bureau de Rouen	20 aunes	9 1/2	14 10	0	0		40



Etat des Celliers et Crevins d'Espagne donnés par
 Monsieur le Comte d'Angiville par ordre du Roi

	a M ^r . le mar de la Billardie. a St Remi en picardie	4	14
	a M ^r . ogé pour M ^r . vente	1	
en 7 fev 1787	a M ^r . Chanoriel a croissi près paris	2	12
	a M ^r . Labbe Tessier		6
	a M ^r . Bourgeois a rignel près aspi en brie	2	12
	a M ^r . lemesle St bon Beau frere	6	
	a M ^r . de la Doulaye au houlai près provin en brie	6	4 ^{4/5}
	a M ^r . le Baron de jumillac. a la terre près corbeil	6	4
	a M ^r . Chanoriel. a croissi près paris	2	14
	a M ^r . Binot a chatou près paris		18
	a M ^r . le Comte de turin	4	2
	a M ^r . de laage. a bria sur marnes près paris	1	
depuis le mois de x fev 1787 jusqu'au mars 1788	a M ^r . Desroya	4	4
	a M ^r . Bourgeois a Denville le Comte	6	
	a M ^r . le noil Dullou près chartres	5	1
	a M ^r . vente	6	2
	a M ^r . de marizi	2	2
	a M ^r . de mello a Mello en picardie	5	2
	a M ^r . de la billardie a St Remi en picardie	8	5
	a M ^r . de Cypiere	6	4
	a M ^r . Labbe Tessier	4	
1 ^{er} aoust 1788	a M ^r . cliquot Dervache a bellois près ahiens	4	60
17 ^{er} fev	a M ^r . de Douvion Durré pour la province de bourgois	24	
17 ^{er} fev	a M ^r . de coué a la ferti Lovendal. pologne	8	
25 ^{er} fev	a M ^r . Lamouroux au menil près Rambouillet	3	
4 ^{er} fev	a M ^r . Mutot près Rambouillet	3	
8 ^{er} fev	a M ^r . de Cramayel a Cramayel en brie	3	
10 janv. 1789	a M ^r . crotte de palluel a Dugny près paris	3	
10 janv.	a M ^r . Charlemagne a Drancy près paris	2	
12 janv.	a M ^r . antoine	2	
5 mai	a M ^r . de Chimilly	4	16
23 juin	a M ^r . le blanc a marcueil en champagne	2	12
23 juin	a Madame campau		2
26 juin	a M ^r . cliquot Dervache a bellois près ahiens	1	6

Copie d'un arrêté du Directoire exécutif.

Liberté Égalité

Ministère des finances.

Extra des Registres des Délibérations du D.^e
exécutif du 7. messidor an 4 de la R. au E. indivisible.

Le Directoire exécutif après avoir entendu le rapport
du Ministre de l'Intérieur sur la nécessité d'excepter le fane
de bambouilles y compris les canaux qui lui servent de
limiter, de la vente des biens Nationaux ordonné par la
Loi du 28. Ventose et de réserver pour l'usage de l'Établi.^s
des bambouilles la récolte des terres dépendantes de la ferme
de Guéville située hors le fane de bambouilles.

Considérant que la Loi du 28. Ventose excepte de la
vente quelle ordonne les biens Nationaux affectés au
service public;

Que l'entretien du superbe troupeau National de
bambouilles est essentiellement dans cette classe;

Que la Ferme de Guéville, dépendante de celle de
bambouilles y ayant été réunie par un arrêté du Comité
d'agriculture et des arts de la Convention Nationale en
date du 11. Messidor an 3. rentre également dans cette
exception pour la partie des terres qui est enfermée dans
le fane et que la partie de cette ferme qui est hors du
fane peut être aliénée pour la réserve de la récolte des
fourrages qui sont en qualité et quantité nécessaire au
troupeau National pour pouvoir attacher le produit des



Charles Germain Bourgeois.

1^{er} Directeur. 1^{er} Août 1786. 25 Mars 1811.



an 8^e

Ferme Nationale de Hambouillet.

1^{er} Terme commençant le
1^{er} Messidor au 8^{me} jusqu'au 1^{er}
Brumaire au 9^{me} et depuis ce
Temps jusqu'au 1^{er} Messidor
au 9^{me} Le Second Terme,

Etat des Employés à la
ferme Nationale de Hambouillet
depuis le 1^{er} Messidor au 8^{me}
Jusqu'à pareil Jour au 9^{me}

N^a Les Bergers sont payés à proportion du Temps
qu'ils servent; les Chantiers, garçons de cour
Et les filles sont suivans l'usage de ferme
payés en deux Termes savoir:

La moitié de leur gage pour le 1^{er} Mois
Messidor, Thermidor, Fructidor et Vendémiaire, et
l'autre moitié pour le 8^e autre mois,

Maison de l'Empereur.

Lucey N^o 460 du J^{al}

Paris, le 8 mai 1811.

Le Conseiller d'Etat, Grand Officier de la Légion d'honneur,
Intendant général de la Maison de l'Empereur,
A Monsieur Bourgeois, économiste de l'établissement
Moral de Rambouillet.

Monsieur, si je n'ai pu vous communiquer, Monsieur,
un projet d'expérience qui peut avoir des résultats
fort intéressants, il s'agit du despoilage des laines et
de l'influence que doit avoir le soielet sur le blanchissage
et la teinture. on me demande, pour ces expériences,
de ne rien laisser aux tondages, si vous pouvez
disposer de cette quantité, sur ce que vous en avez, je
vous prie de les réserver et de les livrer à M^{rs} Lospice,
il ne s'agit que de moutons ordinaires, et non de
mérinos qui sont précieux et de la propagation
desquels il convient surtout de s'occuper, quant
à présent. mais je le répète, il faut pour ces expériences

n'ai pas encore perdu l'habitude, me couterois peu, mais il ne m'en malheureusement pas permis de me procurer le plaisir.

Ma position, mon cher M^r. Bourgeois, n'est pas des plus heureuses ici, quoiqu'il y ait l'avantage d'y jouir de l'estime des gens comme il faut et de m'y aller bien porter apaisement, mais par les pestes continuelles que j'éprouve dans le troupeau confié à mes soins, pestes qui me sont d'autant plus sensibles qu'il m'est de toute impossibilité de les prévenir ou encore moins de les arrêter. Le Domaine où je suis placé est de fort petite étendue et en un mot insuffisant pour le troupeau. Les pestes d'animaux que j'éprouve sans occasioner par le pissement de sang, j'ai mis en usage tous les moyens connus pour en garantir le troupeau, mais sans succès. Cela tient, je ne pense plus pouvoir en douter à la localité; depuis quatre jours j'ai encore perdu 3 bêtes de cette maladie et je viens de déplacer le troupeau, moyen qui m'a toujours le mieux réussi, je ne sais pas si cela s'arrêtera.

Je voudrais toujours entendre dire il me semble, mon cher Monsieur Bourgeois qu'une grande quantité de pâturages peu abondants en herbes convenoit mieux à un troupeau que des pâturages peu étendus et abondants en herbes; je regarde cela moi-même de cette manière. Et je pense que mon malheur ne provient que du ~~troupeau~~ trop de restement de nos pâturages. L'exercice est salutaire aux bêtes à laine lorsqu'il est modéré; celui qu'elles prennent en parcourant

de vastes pâturages où elles ne trouvent que ça et là la nourriture qui leur convient prévient chez elles beaucoup de maladies aux quelles elles peuvent être sujettes lorsqu'elles n'ont pas cet avantage et chez nous elles ne l'ont pas il s'en faut de beaucoup. N'est-il de la sécheresse l'herbe manque tous à coup dans nos pâturages et le peu que les animaux y ramassent est plein de feu, vient il des temps humides les pâturages abondent en herbe et en très peu de temps ~~ils~~ peuvent se remplir mais d'une herbe qui est moins substantielle et sans faire d'exercice nous avons bien des bêtes d'herbage éloigné du Domaine mais j'en ai vu arriver si il fait de la sécheresse le troupeau est pendant une heure et demie sans prendre de nourriture, dans la poussière, dans le sable ce qui s'incommode beaucoup et si il a tombé de la pluie les animaux de 8 à 15 jours n'y peuvent plus aller faut être dans la boue jusqu'au ventre.

Ce n'est pas tout mon cher Monsieur Bourgeois j'en ai par exemple sous le bonheur d'avoir des berges intelligents et portés d'inclination au bien de la chose; ils sont au contraire négligents paresseux, indolents, imbus de préjugés et d'habitudes d'ous rien ne peut leur faire départir et malgré la surveillance la plus sévère sur eux on parvient difficilement encore à leur faire ce qui convient au bien de leur troupeau: je vous avoue qu'ils me donnent bien du mal et me font souvent faire bien du mauvais sang.



*Merinos mâles, nés en Espagne et
nouvellement importés en France.*



*Merinos mâles, nés à Rambouillet,
L. à 10^e Année de l'importation faite en 1786.*

DATES	MOTIFS DES ACCROISSEMENTS ou DES DIMINUTIONS	RICE DE														
		ACCROISSEMENT							DIMINUTION							
		Billets	Rebels	Agences	Morins	autres	autres	autres	Billets	Rebels	Agences	Morins	autres	autres	autres	
11 Janvier	Reçu de M. Guindé Paris 3 billes antérieurs N° 1016 à 1067	23	100	372	95	105	77	-	177	1	4	8	4	-	-	11
30 "	Les uns billes antérie N° 907															1
31	Mes deux le 5 ^{me} quinquaine de Janvier					11	10	-	21							
	Loture	23	100	372	95	119	87	-	776	1	6	3	4	-	-	14
	Report des Diminutions	1	5	3	4	-	-	-	12							
7 Janvier	Situation au 31 Janvier 1857 Reçu de M. Paul Chas à Paris 11 billes antérieurs N° 1007 1014, 1057 à 1072 "	23	94	307	87	119	87	-	782							
	Plus 3 billes antérieures N° 1058 à 1081 "									4						4
7 "	Mes un billes antérie N° 1081															2
7 "	Les uns billes antérie N° 1093															1
31 "	Les uns billes antérie N° 111															1
31 "	Reçu de M. Fay, autre, Brest un billes antérie N° 1132															1
31 "	Reçu de M. Paul, à Brest un billes antérie N° 1147															1
	Loture	23	94	307	87	119	87	-	782	5	2	3	-	-	-	11
	Report des Diminutions								71							
6 Mars	Situation au 28 Février 1857 Reçu de M. le Comte de la Roche un billes antérie N° 1076	23	88	307	86	119	87	-	771							
7 "	Les uns billes antérie N° 810															1
14 "	Les uns billes antérie N° 985															1
20 "	Les uns billes antérie N° 989															1
28 "	Les uns billes N° 974															1
31 "	Mes un billes antérie N° 1077															1
	Loture	23	88	307	86	119	87	-	771	1	2	3	4	-	-	11
	Report des Diminutions	1	5	3	4	-	-	-	71							
3 Avril	Situation au 31 Mars 1857 Reçu de M. Wallner à Vienne (Autriche) 12 billes antérie N° 911-926-928-945-950- 955-966-968-1006-1025- 1065 à 1087 "	23	86	364	85	119	87	-	769							
	Report	23	86	364	85	119	87	-	769							12

DATES	MOTIFS DES ACCROISSEMENTS ou DES DIMINUTIONS	RICE DE															
		ACCROISSEMENT							DIMINUTION								
		Billets	Rebels	Agences	Morins	autres	autres	autres	Billets	Rebels	Agences	Morins	autres	autres	autres		
1857	Reçu de M. Wallner à Vienne (Autriche) 20 billes antérie N° 804-810-825-835-847- 861-869-908-913-918-924- 935-951-955-981-983-991- 993-995-1000-1052-1072-1102- "	21	86	364	85	119	87	-	764	12	-	-	-	-	-	-	12
13 Avril	Reçu de M. Besset à Brest un billes antérie N° 1101															1	
13 "	Reçu de M. Lalleu, autre, Brest un billes antérie N° 1012															1	
13 "	Mes un billes antérie N° 1097															1	
15 "	Mes un billes antérie N° 981															1	
20 "	Mes un billes antérie N° 985															1	
29 "	Reçu de M. Paul, à Brest un billes antérie N° 1081															1	
30 "	Reçu de M. Besset à Brest un billes antérie N° 928, 1000, 1052, 1072, 1102- "															5	
	Loture	21	86	364	85	119	87	-	764	12	7	22	-	-	-	63	
	Report des Diminutions	16	9	26	-	-	-	-	43								
	Situation au 30 Avril 1857	9	77	342	85	119	87	-	721								
13 Mai	Reçu de M. Fuchs, à Brest (Autriche) 2 billes antérie N° 975 à 981															2	
16 "	Mes un billes antérie N° 986															1	
18 "	Reçu de M. Becker, à Brest (Autriche) 4 billes antérie N° 1008, 1021, 1022 à 1074															4	
18 "	Reçu de M. Becker, à Brest (Autriche) 6 billes antérie N° 887, 926, 976, 981, 985- "															6	
22 "	Mes un billes antérie N° 980															1	
22 "	Mes un billes antérie N° 1005															1	
27 "	Mes un agrès antérie (N° 1012)															1	
27 "	Mes un agrès antérie (N° 1012)															1	
29 "	Mes un agrès antérie N° 1511 (Brest)															1	
30 "	Les uns billes antérie N° 980															1	
	Loture	9	77	342	85	119	103	-	735	7	7	22	-	-	-	18	
	Report des Diminutions								18								
	Situation au 31 Mai 1857	9	70	355	85	117	103	-	717								
6 Juin	Les uns billes antérie N° 981 (Brest)															1	
	Report	9	70	355	85	117	103	-	717	1						1	

PRÉFECTURE
DE
SEINE-ET-OISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSTITUTION
ET INSTALLATION
DE
COMITÉ DÉPARTEMENTAL
DE
L'EXPOSITION UNIVERSELLE
DE 1889

Versailles, le 15 Octobre 1887.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que, sur ma proposition, Monsieur le Ministre du Commerce et de l'Industrie vous a nommé Membre du Comité départemental de l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889.

Je vous prie de vouloir bien assister à la première réunion de ce Comité qui se tiendra le VENDREDI 28 OCTOBRE, A 1 HEURE 1/2 de l'après-midi, à la Préfecture de Seine-et-Oise, dans la salle des séances des commissions d'examen.

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION :

Installation du Comité départemental.
Nomination du Bureau.
Organisation des services — Communications diverses.

La séance sera présidée par M. Berger, Directeur Général de l'exploitation à l'Exposition universelle, délégué de Monsieur le Ministre du Commerce et de l'Industrie.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

LE PRÉFET DE SEINE-ET-OISE,

Jeanne Barreau

Monsieur *Laflize*, Régisseur de la Boucherie nationale,
à Rambouillet.



DOMAINES
DE
LA COURONNE.

BERGERIES ET FERME IMPÉRIALES DE RAMBOUILLET
(Seine-et-Oise).

Rambouillet, le

185

Je soussigné H. Kent Hughes propriétaire
à Adelaïde (Australie du Sud) déclare avoir
acheté à la Bergerie impériale de Rambouillet
un bélier et trois brebis, savoir:

1^o Pour le Bélier N^o 620 au prix de 2500. —

2^o Pour 3 brebis portant les N^{os} 940-941-942
à raison de 500 fr. chacune = 1500. —

Principal 4000. —

Plus par droit de 3 p 100 — 120. —

Total = 4120. —

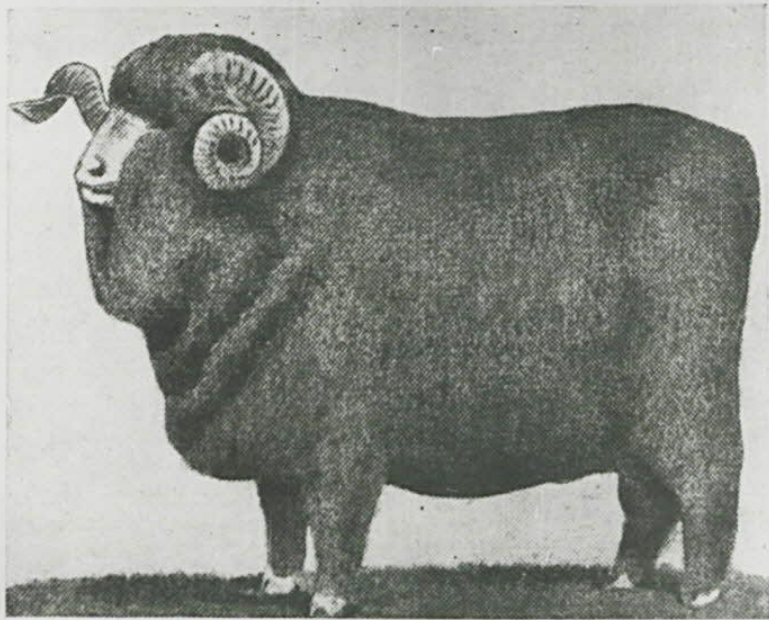
La Bergerie rendra les animaux ci dessus
designés à ses frais à Boulogne-sur-Mer.

H. Kent Hughes

Rambouillet le 19 Juin 1858.



EMPEROR
A RAMBOUILLET RAM, IMPORTED IN 1865





WELTAUSSTELLUNG 1873 IN WIEN.
DIE INTERNATIONALE JURY
HAT
DER
NATIONAL-SCHÄFEREI IN RAMBOUILLET
(FRANKREICH)
DIE
FORTSCHRITTS-MEDAILLE
ZUERKANNT.

DER PRÄSIDENT
DER KAISERLICHEN AUSSTELLUNGS-COMMISSION:

WIEN, DEN 18. AUGUST 1873.

DER GENERAL-DIRECTOR:



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

ÉCOLE DE BERGERS DE RAMBOUILLET.

CERTIFICAT D'APPRENTISSAGE.

Le Jury d'examen de l'École de Bergers de Rambouillet certifie que le sieur *Jacquinet (Jules Auguste)*
né à *Dijon*, département de *la Côte-d'Or*
le *15 Février 1872* a mérité, en vertu de l'examen de sortie, la délivrance du présent
Certificat. *Classé le 3^{ème} sur 6 Élèves sortants*

Fait à Rambouillet, le *6 Novembre 1889*

Le Directeur de la Bergerie,

*L'Inspecteur général de l'Agriculture et des Bergeries,
Président du Jury,*

Le Sous-Directeur chargé de l'École,

Enregistré sous le n°

OpCARD 101 V4

De Napoléon à 1970 cette pince a été
utilisée pour tatouer les mezzinos.



Bergerie Nationale de Rambouillet.

Centre de Rééducation agricole
pour Mutilés de la Guerre.

Emploi du Temps.
Semaine :

Heures:		Occupations:
Été.	Hiver.	
5,30	6,30	Léver. Toilette. Aération. Balayage.
6,15	7,15	Petit déjeuner.
6,30 à 12	7,30 à 11	Exercices pratiques.
12 à 14	11 à 12,30	Déjeuner. Repos.
14 à 16	12,30 à 16	Exercices pratiques.
16 à 16,30	16 à 16,30	Goûter ou Repos
16,30 à 18	16,30 à 17	Exercices pratiques.
18 à 18,45	17 à 17,45	Lundi et mercredi: Cours de typographie, d'anglais, de dessin. Mardi et Jeudi: Exercices de grammaire, d'écriture, de calcul. Vendredi: Cours de mécanique.
19	18	Dîner. Lecture. Jeux.
21	21	Quaker.

Dimanche.

Balayage - Toilette - Repos.

Paul
Raudrianavony.

1930

Vendredi le 24 Octobre 1926.
Composition de zootechnie.

- I. Vous êtes cultivateur dans une région riche à proximité d'une gare et d'une sucrerie. Quelle race de moutons choisirez-vous et à quelle spéculation vous livrerez-vous?
- II. Vous possédez de nombreux pâturages, maigres en montagnes, vous n'avez que très peu de ressources pour l'hiver, quelle race de moutons choisirez-vous et quelle spéculation choisirez-vous?
- III. Que faut-il pour qu'une matière soit un aliment pour le mouton?
- IV. Définissez les aliments ordinaires, les aliments aqueux, les aliments concentrés. Citez des exemples et comment les employez-vous dans l'alimentation des moutons?

Réponses:

- I. Etant cultivateur à proximité d'une gare et d'une sucrerie, et ayant une ferme riche je choisirai la race métisée "Dishley-Mérinos qui est très répandue dans les régions parisiennes. Cette race convient très bien dans les régions riches et arrive à constituer une vraie race de grands moutons. Ils sont grands mangeurs et ne pourraient donc pas passer leur vie dans les montagnes ou dans les prairies pauvres.





RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE.

(Loi du 25 mai 1946 - Décret du 27 mars 1948.)

AUTORISATION D'EXERCER LES FONCTIONS
DE
CHEF DE CENTRE D'INSÉMINATION
ARTIFICIELLE.

N° 21

Valeble pour l'espèce BOVINE

Délivrée à Monsieur Raymond LAURANS

Né à ETANG (Saône et Loire);

le 7 Janvier 1908

Paris, le 12 Septembre 1957

Le Ministre de l'Agriculture.

Pour le Secrétaire d'Etat

Le Secrétaire d'Etat
à l'Agriculture
Monsieur
Monsieur
Monsieur



Merci de votre attention.



Ministère
Culture

**ARCHIVES
NATIONALES**